



République du Sénégal



Un Peuple - Un But - Une Foi



Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale
(DGPSN)



N°

DGPSN/CAB

Dakar, le

Très urgent
Amir Wade Smr.
et Rokhaye Tallah Ba
Prendre les disponibilités
par mail pour préparer
me donner vos avis et
observations en le rapport
diagnostique préparé par
consultant

Le Délégué général

Objet : Invitation

Monsieur le Représentant,

Le processus d'actualisation de la Stratégie nationale de protection sociale et de gestion des risques et catastrophes (SNPS) a été lancé par le Comité technique du Comité interministériel de pilotage de la mise en œuvre de la stratégie de protection sociale, sous la conduite de la Délégation Générale à la protection sociale et à la solidarité nationale (DGPSN) depuis le mois de février 2015.

Après l'atelier national de lancement et le démarrage des travaux de Groupes thématiques les 14 et 15 juin 2015, je vous saurais gré des dispositions que vous voulez bien prendre afin de participer à l'atelier de partage des résultats du diagnostic et les orientations identifiées à cette étape du processus, **les mercredi 29 et jeudi 30 juillet 2015 à l'Hôtel King Fahd Palace – Dakar.**

Je vous prie de croire, **Monsieur le Représentant,** à l'assurance de ma parfaite considération.

2653



République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

Délégation Générale à la Protection Sociale
et à la Solidarité Nationale (DGPSN)

000618

N°..... DGPSN/SG/DGPSF/Acfd

Dakar le 08 JUIN 2015

Le Délégué général

OBJET : Invitation**Monsieur le Coordonnateur,**

La Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent et avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial, organise les **lundi 15 et mardi 16 juin 2015 à 09 heures à l'hôtel King Fahd Palace, un atelier national de capitalisation des bonnes Pratiques et perspectives de mise à Echelle** en matière de protection sociale et de promotion économique Inclusive.

Cet atelier, qui comprendra des panels de haut niveau et des sessions thématiques, s'inscrit dans le cadre du Plan Sénégal Emergent.

Il permettra aux acteurs engagés dans la Protection sociale et la promotion économique d'échanger et d'élaborer une feuille de route pour promouvoir les innovations, la capitalisation et la mise à échelle des bonnes pratiques.

Je vous saurais gré de participer à cet atelier et vous prie d'accepter, **Monsieur le Coordonnateur**, l'expression de ma considération distinguée.

PJ :

- Note de Cadrage
- Agenda
- Fiche thématique à renseigner

A

**MONSIEUR ABDOULAYE KA
COORDONNATEUR DE LA CELLULE
DE SUIVI OPERATIONNEL**

- DAKAR -



Dr. Anta SARR DIACKO



Atelier de capitalisation des bonnes pratiques et réflexion sur les perspectives de mise à échelle

Thème : « De la Protection Sociale à la Promotion Economique Inclusive »

Du 15 au 16 Juin 2015 - Hôtel King Fahd - Dakar

Note de cadrage

Introduction

1. Dans le cadre d'un programme régional de recherche du PAM avec l'appui de la Coopération Française, le Sénégal fait partie d'un groupe de pays où il est prévu une étude de cas sur les avantages d'une approche "chaîne de valeurs" dans la perspective d'une mise à échelle des impacts de l'assistance alimentaire et d'autres mesures de protection sociale y compris notamment les transferts monétaires.

Cette note de cadrage présente le contexte, les objectifs et les modalités d'un atelier de capitalisation et de partage. Il s'inscrit dans le cadre des efforts collectifs visant à améliorer l'efficacité des dispositifs institutionnels et l'impact des politiques publiques sur la protection sociale ainsi que la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sénégal et dans les autres pays concernés.

Le Contexte

2. Le Plan Sénégal Emergent (PSE) offre un cadre de mise en cohérence des politiques publiques et de mise en œuvre des programmes à moyen et long terme du Gouvernement. Il s'agit notamment de bonne gouvernance, de croissance inclusive et de protection sociale. Pour ce faire, il importe, entre autres: (i) d'entreprendre une capitalisation effective des bonnes pratiques, (ii) d'adopter une approche systématique pour la mise à échelle des résultats encourageants obtenus à ce jour dans le cadre des interventions passées ou en cours, et (iii) de mettre en place des mécanismes efficaces de suivi et d'appui à la mise en œuvre, sous l'impulsion du Gouvernement, avec l'appui des partenaires au développement, et l'engagement de la société civile ainsi que du secteur privé dans le cadre de partenariats publics-privés.
3. Le Sénégal compte de nombreux acquis en matière de filets sociaux et de sécurisation du capital productif des segments les plus vulnérables de la population liée au développement du capital humain (état civil, santé, éducation). Ces mesures sont liées à la promotion des secteurs productifs (agriculture, élevage, secteur informel) et aux systèmes appropriés de financement ainsi que pour la gestion des risques. Toutefois, pour en démultiplier de manière durable les impacts sur l'alimentation, la nutrition et les revenus, il est nécessaire de consolider et d'étendre les acquis dans un certain nombre de domaines d'intervention. Il s'agit notamment en matière de cantines scolaires liées à l'approvisionnement et à la production locales; d'assistance alimentaire et de transferts monétaires aux groupes vulnérables y compris les bourses familiales dans une perspective de promotion économique et sociale, ainsi que l'appui à la résilience des producteurs et des consommateurs aux chocs multiformes, y compris ceux liés aux marchés et aux changements climatiques.
4. Le processus de consolidation implique, entre autres, une optimisation des chaînes de valeurs et une amélioration continue des modalités et des outils de ciblage. La mise en place progressive d'un registre national unique grâce aux progrès technologiques, la création de centrales d'achat pour les produits locaux, la réduction des pertes après-récoltes et l'appui à la transformation constituent des mesures importantes dans le sens d'une amplification des impacts, par l'amélioration des liens entre protection so-



Délégation Générale
à la Protection Sociale
et à la Solidarité Nationale



Programme
Alimentaire
Mondial



ciale, agriculture, création d'emplois pour les jeunes et les femmes, et sécurité alimentaire et nutritionnelle. Pour ce faire le Sénégal peut compter sur un portefeuille d'interventions suffisamment diversifiées pour contribuer à l'élaboration d'une réponse systématique aux préoccupations nationales en matière de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

5. Des études couvrant plusieurs pays ont par ailleurs conclu qu'il convient d'intégrer une approche chaîne de valeurs dans les interventions en matière d'assistance alimentaire, pour une prise en compte plus systématique des objectifs nutritionnels, et compte tenu du potentiel de développement de la production et des marchés locaux. Dans le cas du Sénégal, l'application des principes de bonne gouvernance le long des chaînes de valeurs et l'accent mis sur le développement de l'agriculture offrent une opportunité de renforcement des piliers du PSE. Les effets multiplicateurs sur l'économie locale générés par les filets sociaux basés sur les transferts monétaires (sous forme d'argent liquide, de coupons, de cartes, ou par le canal de la téléphonie mobile) peuvent apporter de nouveaux gains en efficacité et efficacité si l'offre et la chaîne de valeur des produits achetés par les bénéficiaires sont soutenues et développées. Grâce à des investissements dans les chaînes de valeur, il est possible d'étendre les résultats et impacts de la protection sociale comme l'amélioration de la nutrition. L'approche chaîne de valeur offre un cadre pour la mise en cohérence des interventions relatives à la protection sociale et aux filets sociaux d'une part, et d'autre part les investissements et les politiques publiques relatifs à la production, la transformation et la commercialisation de denrées alimentaires de base ou permettant la diversification alimentaire ainsi que l'accès aux produits nutritionnels spécialisés. Dans ce cadre, la recherche continue d'une plus grande efficacité dans les modalités de distribution -y compris l'usage des cartes électroniques et la téléphonie mobile- offre de nouvelles perspectives pour l'accélération de la mise à échelle des résultats et des impacts de l'assistance alimentaire. Un affinement des outils analytiques (y compris pour une évaluation comparative de la valeur nutritionnelle des paniers alimentaires), ainsi qu'un renforcement des capacités nationales contribueraient également à faciliter le processus de mise à échelle.
6. A l'occasion de la visite au mois d'Avril 2015 d'une mission du siège du PAM au Sénégal, des consultations ont eu lieu avec le bureau pays du PAM, le Gouvernement ainsi que les partenaires techniques et financiers associés à la mise en œuvre du programme pays du PAM. La mission a également rencontré des participants au séminaire international sur la protection sociale qui a réuni à Dakar les 15 et 16 Juin 2015, des représentants du Gouvernement et de la société civile, les Organisations des Nations Unies et le Brésil, qui est un pays où l'impact positif de la protection sociale sur la croissance économique a été démontré.
7. A la lumière de ces consultations et des recommandations du séminaire international de Dakar, la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale en collaboration avec le PAM a entrepris de faciliter l'organisation d'un atelier de capitalisation des bonnes pratiques et de réflexions sur les modalités de mise à échelle des résultats et impacts auxquels les interventions du PAM et d'autres partenaires au Sénégal contribuent. Cet atelier est placé sous l'égide de la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale, du BOS/PSE, du SE/CNSA et de la CLM, en étroite collaboration avec les ministères concernés (Finances, Agriculture, Elevage, Education, Environnement, etc.) et d'autres agences et services gouvernementaux compétents. L'atelier s'inscrit dans le cadre des processus d'alignement et d'harmonisation coordonnés par les pouvoirs publics, en collaboration avec le secteur privé et la société civile.

Les objectifs de l'atelier de capitalisation

8. Sur la base d'une revue participative des modèles d'interventions déjà testés avec succès, l'atelier est consacré à la capitalisation des expériences et bonnes pratiques et les modalités de mise à échelle des



Délégation Générale
à la Protection Sociale
et à la Solidarité Nationale



mesures de protection sociale, dans le cadre d'une approche "chaîne de valeur". Il s'agit entre autres de discuter des voies et moyens par lesquels les principaux bénéficiaires de filets sociaux, notamment les segments de population qui se trouvent aujourd'hui au bas de l'échelle économique, pourraient jouer un rôle plus actif dans les chaînes de valeurs. Ils pourraient ainsi contribuer, non seulement à leur propre mieux-être, mais encore au développement économique et social à l'échelle communautaire, voire nationale.

9. **Spécifiquement**, il s'agit tout d'abord d'identifier les clés du succès et les facteurs limitants pour une éventuelle reproduction ou une adaptation à grande échelle des modèles d'interventions réussis. Ceci poserait les bases d'un dialogue soutenu entre dépositaires d'enjeux sur les perspectives et modalités d'une démarche systématique pour une mise à échelle des impacts en termes de protection sociale et de sécurité alimentaire et nutritionnelle. En outre, l'atelier devrait également permettre d'identifier les points d'entrée pour une éventuelle amélioration des systèmes de suivi et évaluation et des stratégies de communication afférentes aux différentes trajectoires de mise à échelle.

Les résultats attendus de cet exercice sont les suivants:

10. Un recueil d'études de cas s'inspirant des présentations faites à l'occasion de l'atelier de capitalisation et validés par les principaux dépositaires d'enjeux (Gouvernement, PAM et partenaires humanitaires et de développement au niveau des secteurs public, privés et de la société civile)
11. Une série d'enseignements tirés de l'expérience et susceptibles d'apporter, à terme, une valeur ajoutée aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des programmes-pays du PAM et des partenaires concernés, ainsi que pour l'élaboration future des feuilles de routes pour la mise à échelle des modèles d'intervention réussis
12. Une identification de nouveaux points d'entrée pour le renforcement des capacités nationales pertinentes pour la formulation et la mise en œuvre de stratégies et politiques de protection sociale et de filets sociaux dans le cadre d'une approche filière et chaîne de valeur, compte tenu du potentiel de développement des plateformes de transferts (coupons et moyens monétaires).

Programme de l'atelier

13. L'atelier se déroulera en 2 jours du Lundi 15 au Mardi 16 juin 2015 selon le format indiqué dans l'agenda (en attaché). Il réunira environ 130 personnes qui échangeront en plénière dans les panels et lors des travaux de groupe.

**De la Protection Sociale à la Promotion Economique
Inclusive : Atelier de Capitalisation des Bonnes Pratiques et
Perspectives de Mise à Echelle**

FICHE DE CAPITALISATION

Merci de soumettre la fiche complétée à : Agnesndiaye.faye@wfp.org et basafietou@yahoo.fr

1. **Source (Auteur et Organisation/structure)**
2. **Intitulé de de la fiche**
3. **Thématiques / domaines d'intervention**
4. **Pays / Régions**
5. **Contexte et raisons d'être (défis liés au développement/ Les difficultés à surmonter)**
6. **Description succincte de l'intervention et de la solution proposée (objectif et principales composantes) (max 500 mots)**
7. **Résultats obtenus (max 350 mots)**
8. **Leçons apprises et prochaines étapes (max 350 mots)**
9. **Aspects novateurs et potentiels de mise à échelle (Réplication, adaptation et expansion (max 350 mots)**